



**Syndicat Local Pénitentiaire de Surveillant(e)s  
et Surveillant(e)s brigadiers Non-Gradé(e)s**

**CENTRE PÉNITENTIAIRE  
DE CHÂTEAUROUX**



## **A Châteauroux, on n'a pas d'idées mais on a des D.E. !**

La rédaction d'**une Demande d'Explication (D.E.)** se doit d'être **impartiale** et de traiter le ou les événements qu'elle se propose de questionner, dans **une analyse à charge, mais aussi à décharge.**

Apparemment, à Châteauroux on tire d'abord et on pose les questions ensuite. En effet, de nombreux personnels ont pris une « pluie de D.E. », dans lesquelles on ne faisait que remettre en cause leur positionnement professionnel, même si celui ci était irréprochable. Les faits reprochés sont orientés et rien ne laisse le bénéfice du doute quant à l'intégrité des personnels.

**Comment peut-on désavouer un agent lors d'une agression, alors même que le détenu est sanctionné de 30 jours de Quartier Disciplinaire? Comment peut-on reprocher à un gradé d'avoir mis en œuvre, pour une relève statique, l'exacte procédure précisée par les textes en vigueur ? Comment se fait-il qu'on ne prenne pas en compte qu'un détenu agressif revienne seul des ateliers sans que le gradé de roulement n'ait été prévenu, et qu'aucun écrit professionnel n'ait été rédigé sur les incidents avant qu'il n'en vienne à l'agression d'un personnel? Comment peut-on juger impartialement un personnel sur une vidéo qui n'a que l'image et pas de son, puis dire, la bouche en cœur, qu'un détenu n'est pas hostile ou agressif, quand ce dernier insulte et menace à satiété ? ... la liste est encore longue...**

**La réponse est simple** : on met des D.E. aux personnels en les faisant passer d'**office pour des agresseurs qui bafouent sciemment le code de déontologie** quand bien même ils ont agi dans le plus strict professionnalisme. Quelle injustice ! Quel manque de probité !

Madame la directrice, ce n'est pas **en multipliant les D.E.** auprès des personnels que vous arriverez à **vous dédouaner de la gestion calamiteuse dont vous faites preuve au sein du Centre Pénitentiaire de Châteauroux.** De plus, dans ces D.E., **vous déformez la réalité au profit d'une version où votre responsabilité n'est jamais mise en cause et où le personnel de surveillance a toujours le mauvais rôle face aux détenus.** Le retournement de veste est devenu un sport où vous excellez, quand on voit comment **vous félicitez les agents pour leurs interventions et qu'ensuite, après que vos maître (votre tutelle?) vous aient demandé (officieusement) de « casser du bleu », ne pas tarir de venin à leur égard.** Cette attitude ne vous honore pas et à la vue de vos prédécesseurs au poste de direction au CP de Châteauroux, on constate que fruit qu'ils ont laissé est tombé bien loin de l'arbre.

Le SPS n'aura de cesse de **combattre votre positionnement délétère.** Si vous **ne prenez pas la mesure du mal que vous faites à votre personnel et à cet établissement,** ne soyez pas surprise qu'incessamment sous peu, **des palettes et des pneus brûlent devant le portail du CP.**

Le 24/12/2020, le bureau Local S.P.S.